

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail (véhicule spécial) *)	C L A Y S O N	8 0 5 0	CH 5178 21

Constructeur	SPERRY NEW HOLLAND, Leon Claeysstraat 3A, B-8210 Zedelgem / Belgique
Identification	"8050" sur la plaquette du constructeur "44,....." devant le No du châssis
Plaquette constructeur	à droite, à l'avant, sur le cadre de la plateforme du poste de commande
N° du châssis	à droite, à l'arrière, latéralement sur le longeron, au-dessus de l'essieu arrière
Identification du moteur	"2715 E" à l'arrière, au centre du bloc, au-dessus du filtre à huile (frappée par l'importateur)
Importateur principal	GRUNDERCO SA., 1242 Satigny / CE et 6287 Aesch / LU
Véhicule homologué	44.02.280

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydrostatique, avec assistance hydraulique, sur roues AR
Transmission	variateur à courroie trapézoïdale + boîte mécanique
Nombre de vitesses	3 sans paliers Entraînement sur roues avant
Frein de service	hydraulique, à disques, sur les arbres ritzel, resp. sur les roues avant
Frein auxiliaire	frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage mécanique, à disques, sur les arbres ritzel, resp. sur les roues avant
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	-

Carrosserie	moissonneuse-batteuse ++)
Nombre de portes	++) Indic. vitesse -
Ceintures sécurité	- Rétroviseurs gauche / gauche / droite
Cale	1/ 430x190x240 Attelage sur demande
Antivol	-

Nombre de places	1 av centre ar
Dimensions	intérieur extérieur
Longueur	(7300) 8700 Empattements 3540
Largeur	(2700) 3400 *) Essieu double av ar
Hauteur	3600 Voie av ar 2250 ar 1970
Porte à faux	lat. av (1700) 3100 Voies ar
	ar 2060 Braquage θ g 13700 d 13400

Distance volant - vers l'avant du véhicule -
() = sans la table de coupe

Moteur	FORD	Type	2715 E
Marque	en ligne	Temps	4
Construction	D	Position	au centre
Carburant	eau	Nombre cylindres	6
Refroidissement	107	Course	115
Alésage	6201	CV-impôt	31,58
Cylindrée	85 DIN	à V/min	2500
Puissance en kW CV			
Brut à l'arrêt	82 dB/A	à V/min	1875 **)
Silencieux	1= 560 x ϕ 220		
Mesure des gaz	Bacharach 4,0		
	BOSCH noirçissement 3,2 à 2600 t/min		
	(avec le régime le plus bas)		

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	5630	1670	7300
Charge utile	(avec table de coupe)		
Poids total	6300	2700	8000
Garantie fabr.	18,4 - 30	13,0/65-18	(Variantes +)
Dimens. pneus	10 / 1,8	8 / 2,4	voir
Ply/bars	5630	3230	remarques)
Charge pour V max	30	25	

Garantie poids remorqueable avec frein	
Garantie poids remorqueable sans frein	
Garantie poids de l'ensemble	
Poids remorqueable testé	
Vitesse maximale selon le constructeur	23,0 km/h
Vitesse maximale testée	23,0 km/h
	à 2700 t/min au moteur

Equipement	§) CR (E)	
Feux de route	CR (E)	
Feux de croisement	A (E) séparés	
Feux de position	R-S1 (E)	
Feux rouges	R-S1 (E)	
Feux stop	-	
Clignoteurs	av - 4 (E) ar 2a (E)	
Catadioptres	av - I (E) ar I (E)	
Feux de gabarit	av - ar -	
Feux complémentaires	3/ lampes de travail avec 2 lampes-témoin 1/ feu orange HELLA CH 1 1280 03	
Essuie-glace	avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	1/ Hella El 20011 ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	CLAYSON 8050		
Homologation N°	CH 5178 21		
Carrosserie	moissonneuse-batteuse		
Places	total 1	avant	
Poids à vide	7300	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	31,58
Poids total	-	Cylindrée	6201

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : largeur 3400 mm avec table de coupe, 2700 mm sans table de coupe.
- **) Mesure du bruit : avec le véhicule en marche = en V-max. = 86 dB/A.
Insonorisation : la sortie de l'échappement est dirigée vers le haut (importateur).
- +) Variante de pneus : AV = 231-26 12 PR 7220 (1,7) 30 km/h AR = 10.5/80-18 6 PR 2860 (2,25) 25 km/h.
- ++) Carrosserie : sur demande avec cabine fermée; l'équipement selon l'OCE doit être contrôlé à l'immatriculation.
- §) Equipement : l'emplacement des feux est admis pour raisons techniques; la hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs AV-latéraux ainsi que la distance des clignoteurs AV-latéraux depuis l'avant du véhicule.

A noter dans le permis de circulation:

- 115 - feu orange obligatoire (pour largeur supérieure à 3000 mm);
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: l'arrière du véhicule; les supports des feux AR: la partie AR de la table de coupe, de chaque côté et la protection avant;
- 138 - protection : à l'avant, devant la table de coupe ou si la table de coupe est transportée séparément, devant la fixation de la table de coupe;
- 139 - enlever : les diviseurs à l'avant ou la table de coupe dépassant 3500 mm de largeur;
- 141 - assurer : la table de coupe à la hauteur requise; l'échelle doit être relevée; le canal de vidange doit être rentré et assuré.